



Rapport financier Exercice 2021

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions des statuts et en notre qualité de Trésorier et Trésorière Adjointe de notre syndicat UNSA-MSP, nous avons le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année qui vient de s'écouler (exercice 2021).

Notre syndicat a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31 décembre 2021.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon les règles classiques de la comptabilité associative.

L'ensemble des opérations de saisies des écritures comptables ont été effectuées par Soraya ISSOP MAMODE.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

- Résultat relatif à de la gestion comptable de l'exercice 2021
- Bilan comptable au 31 décembre 2021 (date de la clôture)
- Eventuelles questions des membres de l'AG

Enfin, à la suite de cet exposé, vous allez pouvoir délibérer sur le bilan financier 2021 que nous vous présentons.

1°- Le résultat net comptable

Dans le cadre des activités mises en place et développées cette année, notre association présente à la clôture de l'exercice, un résultat comptable d'un montant de **220.20 euros**, correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses.

- **Recettes** : Comme chaque année, l'essentiel de nos recettes provient des cotisations. Leur montant s'élève à **3720 €**. Soit une légère augmentation en raison de l'augmentation du nombre d'adhérents en 2021. Mais nous avons également reçu des dons en nature d'une valeur de **29 €** (Bouilloire pour le

local) ainsi que des dons financiers d'un montant de **20 €** de la part de 2 adhérents. Nous avons également eu le forfait communal habituel de **500 €** pour l'acquisition de petits matériels, fournitures. Soit un total de **4269 €** pour l'année 2021.

- **Dépenses** : Au cours du dit exercice, le montant total des dépenses s'élève à **4048.80 €**. Le poste le plus important est pour cette année la catégorie « Services bancaires et autres » correspondant au versement de notre quote part à la fédération pour un montant de **2648 €**, le versement à l'Union Régionale de la Garantie Obsèques pour un montant de **714 €**. A la rubrique « Publicité et publication », la dépense de **105 €** correspond à la gestion de notre site internet : unsa-msp.re. Cette dépense est maintenue comme chaque année pour faire vivre notre site internet, un de nos principaux supports de communication. La dépense de **52.80 €** de services bancaires correspond aux frais de tenue de notre compte bancaire, ouvert en 2021. La dépense de **500 €** de fournitures administratives est une dépense récurrente pour la section (malgré le fait que nous ne dépensons pas toute la somme, le budget ne sera pas reporté par la commune d'une année sur l'autre).

Il est à noter que pour l'année 2021, notre syndicat n'a pas sollicité une dotation auprès de l'Union Régionale, pour cette dépense liée au site Internet car l'augmentation du nombre de cotisations, nous permet de faire face à cette dépense de manière autonome.

2° - Bilan comptable

En conclusion, il y a lieu de considérer que la comptabilité de l'exercice 2021 de notre syndicat ne présente pas de signe d'alerte mais elle s'inscrit dans un développement logique de son activité.

Nous avons reçu pour la 1ère fois, la commission de contrôle financier, dans nos locaux en date du 24 février 2022 afin qu'elle puisse réaliser pleinement les opérations de contrôle interne financier de la section locale. La lecture de leur rapport vient de vous être faite avant la présentation de notre rapport financier au titre de l'année 2021.

Nous tenions à remercier la ville de Saint-Paul pour :

- Son soutien financier (via une enveloppe de 500 € annuel pour l'acquisition de fournitures administratives et de petits matériels),
- Son soutien matériel en fonction de nos besoins avec la mise à disposition d'un local, d'un portable informatique, de la liaison Internet, l'accès aux outils internes de la collectivité, de l'hébergement de la messagerie, la mise à disposition d'un espace dédié sur le site Intranet et des moyens

techniques pour la maintenance du site et du fonctionnement de la section ainsi que la prise en charge des consommations électriques, eau et téléphonie,

- Son soutien en moyens humains avec la mise à disposition d'un agent d'entretien, affecté à notre local ainsi que la possibilité de solliciter les services communaux en fonction de nos besoins (Achats, Maintenance, ...)

Ce qui fait de l'UNSA – Mairie de Saint Paul, une organisation syndicale reconnue et visible sur le front de mer de Saint-Paul. L'organisation syndicale ne dispose pas de l'estimation de la valeur de ces mises à disposition et soutiens.

Aussi, ces contributions volontaires de la part de la Commune de Saint Paul, n'ont pu faire l'objet d'une traction comptable au sein du comptes annuels 2021 de l'UNSA - MSP.

L'augmentation du nombre croissant des adhérents en 2021, nous ont permis d'envisager la mise en place de projets nouveaux, qui ont été travaillés en Bureau Syndical, sans pour autant mettre en danger l'assise financière de notre syndicat.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Le Trésorier & la Trésorière adjointe